

42. GYMKHANA

-oOOo-

42.1 - LES VOITURES :

Sont admises à participer, toutes les voitures radio commandées :

- tout terrain,
- de l'échelle 1/8^{ème} à l'échelle 1/14^{ème}.

L'article 1.5.3 de la réglementation générale n'est pas applicable aux jeunes, cette épreuve ayant essentiellement pour but de faire participer ceux qui ne posséderaient pas de voiture personnelle. *En particulier, les voitures destinées à la course d'endurance (si ce sont des buggys) pourront être utilisées pour le gymkhana par plusieurs des concurrents d'une même équipe départementale.*

42.2 – LE PARCOURS :

La voiture doit évoluer sur un circuit balisé et parsemé d'obstacles dont le tracé est laissé à l'initiative du comité départemental organisateur. Il sera aménagé sur un plateau de 600 m² et, de l'herbe au bitume, tous les revêtements pourront convenir. Mieux, l'imagination pourra s'exprimer car le concepteur pourra, tirant parti de tout, varier à loisir et positionner les obstacles.

Le circuit de Caussade (82), donné en annexe à titre indicatif et qui fait référence en la matière, comporte les obstacles suivants (donnés à titre indicatif) :

- poussé de ballon lesté sur 10 m
- slalom
- passage du pont
- passage du tunnel
- traversée du champ de quilles
- montée au faux tremplin avec arrêt puis descente en roue libre
- passage de la balancelle avec arrêt en bascule
- tôle ondulée
- saut du tremplin
- base de vitesse
- épreuve de précision de freinage à l'arrivée.

42.3 – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le concurrent est tenu de piloter la voiture en restant dans l'espace réservé à cet effet. L'épreuve serait immédiatement arrêtée pour tout pilote qui pénétrerait sur le circuit.

La majorité des manœuvres ne peut être tentée qu'une seule fois. Est considéré comme "tentative" tout franchissement d'alignement de plots ou dépassement de porte par l'avant de la voiture.

On admettra plusieurs essais pour le tunnel et le faux tremplin mais chaque essai pénalisera le pilote de 10 points.

Lors d'une sortie d'obstacle, la voiture immobilisée est remise dans le sens du parcours à l'endroit où elle se trouve.

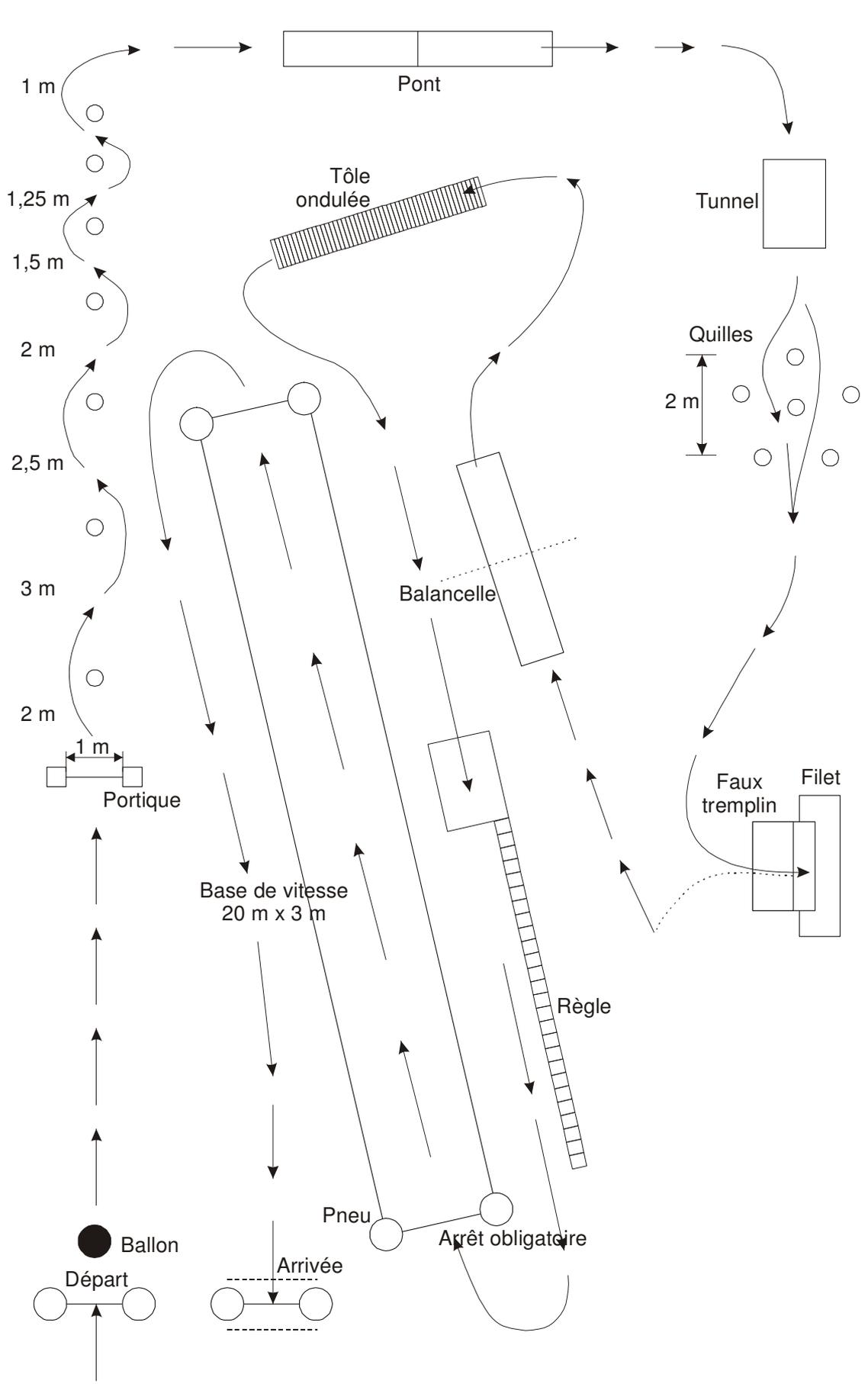
En cas d'arrêt du moteur, la reprise se fera à l'endroit de l'arrêt (2 arrêts au maximum sans pénalité).

5 mn seront accordées à chaque concurrent pour effectuer son parcours. Passé ce délai, la notation cessera et l'épreuve sera considérée comme terminée. *Le temps de base de 5 mn pourra être modifié, avant le début de l'épreuve, par le jury qui aura procédé à des essais et adaptera le temps accordé à la nature du parcours.*

42.4 – NOTATION :

Toute manipulation de la voiture (ramassage, remise sur les roues, etc...) pénalise de 10 points soustraits sur l'obstacle concerné.

ZONE DE DEPLACEMENT DES PILOTES



Tout obstacle tenté mais non réussi est noté "0". Tout obstacle non tenté pénalise du double de sa valeur.

L'épreuve de vitesse (temps maximum accordé : 5 s) sera notée 50 moins le temps réalisé exprimé en dixièmes de seconde.

Exemple de tableau de notation :

NOM et Prénom		N° Voiture :	
Ballon = 120 points maxi 5 points par mètre de poussée (sur 10 m) Passage de la voiture sous le portique (50 ou 0) Plus-value pour passage du ballon sous le portique (20)		... x ...	Totaux
		50 0	
		20 0	
Plots = 70 points 5 premiers plots à 10 points Dernier plot : 20 points	50 40 30 20 10 0		
		20 0	
Pont = 50 points Montée avec les 4 roues sur le pont (25) Descente avec les 4 roues sur le pont (25)		50 25 0	
Tunnel = 50 points Pénalité de 10 points par essai	50 40 30 20 10 0		
Traversée du champ de quilles = 60 points Pénalité de 10 points par quille renversée	60 50 40 30 20 10 0		
Faux tremplin = 60 points Montée = 10 points Arrêt dans la zone = 20 points Descente = 30 points Pénalité de 10 points par essai			
	60 50 40 30 20 10 0		
Balancelle = 30 points Passage avec les 4 roues sur la balancelle = 20 points Bonification de 10 points pour arrêt en équilibre		30 20 10 0	
Tôle ondulée = 50 points 4 roues sur la tôle tout au long du parcours = 50 points 2 roues seulement même sur courte distance = 25 points		50 25 0	
Saut au tremplin 1 point par cm (mesure à partir des roues arrières)		
Base de vitesse sur 50 points 1 point de moins par dixième de seconde		50 -	
Freinage-précision = 50 points Roues arrières sur la ligne = 50 points Pénalité d'un point par cm mesuré entre la ligne et la roue arrière la plus proche		50 -	
TOTAL			

42.5 - JURY :

Le jury sera composé de 4 personnes :

- un directeur de course qui donne les tops départ et arrivée et annonce les scores effectués pour chacun des obstacles,
- un secrétaire de course qui inscrit les résultats sur le tableau de marquage,
- un chronométrateur-ramasseur qui chronomètre la base de vitesse (départ arrêté),
- un ramasseur-juge qui mesure la longueur du saut au tremplin